



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Transfert de Monsieur Jean-Jacques Rochat, actuel directeur du Gymnase d'Yverdon

M. Jean-Jacques Rochat, directeur du Gymnase d'Yverdon, a demandé à quitter son poste de direction pour regagner l'enseignement, demande que le Conseil d'Etat a acceptée. M. Jean-Jacques Rochat rejoindra donc, au début de l'année scolaire 2009-2010 et en qualité de maître de physique, un gymnase de la région lausannoise.

M. Jean-Jacques Rochat, âgé de 53 ans, titulaire de la licence ès sciences physiques, diplôme d'Etat, de l'Université de Lausanne et du brevet vaudois d'aptitude à l'enseignement secondaire, a pris la tête du Gymnase d'Yverdon en 2003. Dans le cadre de cette fonction, M. Rochat a, outre les responsabilités propres à tout directeur, contribué à plusieurs étapes importantes de transformations des locaux de cet établissement. Sur le plan pédagogique, il a parachevé la phase de réorganisation de ce gymnase, caractérisée par la création d'une Ecole de maturité et d'une Ecole de diplôme, sur la base du règlement des gymnases de 1997, tout en conduisant l'introduction d'une nouvelle formation, qui conduit au certificat fédéral de capacité d'assistant socio-éducatif et à la maturité professionnelle de l'orientation santé social. Il a, enfin, contribué à la préparation du nouveau règlement des gymnases que le Conseil d'Etat a adopté le 13 août 2008.

M. Jean-Jacques Rochat a souhaité reprendre son enseignement. Le Conseil d'Etat lui exprime sa gratitude pour l'engagement, le dévouement et la précision dont il a fait la preuve et sa confiance pour ses activités futures.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 5 mai 2009

Renseignements :

Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01
Séverin Bez, Directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06